

## LES RENCONTRES NATIONALES DE L'INGENIERIE DE FORMATION

jeudi 26 novembre 2015 à 9 h 05, bât. Champs Prévois



## ATELIER 2 : CONSTRUIRE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

### HORS FORMATION QUALIFIANTE

animation : Thierry Blang

**Comment accompagner les projets agriruraux au-delà de la formation qualifiante (espace test, conseil, suivi post-formation...)? »**

Au-delà du suivi d'une formation qualifiante, les porteurs de projets agriruraux, souvent non issus du monde agricole, rencontrent des difficultés pour créer et pérenniser leur activité :

- le manque d'expérience et de pratique du métier ;
- la difficulté à s'insérer dans le territoire et le milieu agricole ;
- l'accès au foncier et aux autres moyens de production (bâtiments...) ainsi qu'au lieu d'habitation ;
- un déficit de compétences techniques, commerciales et entrepreneuriales ;
- un manque de références technico-économiques liées à ce type d'installations.

Ces porteurs de projets peuvent avoir besoin d'un accompagnement, à la fois en amont de la création dans la phase d'émergence du projet, dans le processus de démarrage de leur activité et dans la conduite de leur activité.

Des CFPPA ont construit ou intégré des dispositifs d'accompagnement, le plus souvent en partenariat avec d'autres organismes : formations de porteurs d'idées, création d'un d'espace test agricole, accompagnement individuel ou collectif des entreprises...

**Quels sont les besoins en accompagnement des porteurs de projets agriruraux au-delà de la formation qualifiante ?**

**Quels sont les dispositifs et outils proposés à ces porteurs de projets ?**

**Quelle peut être la place d'un CFPPA ? Avec quels partenaires, y compris financiers ?**